



Faire vivre la laïcité : c'est possible !

publié le 25/09/2017

Descriptif :

Au collège Jean Macé, établissement classé en REP, la laïcité est un sujet qui intéresse particulièrement les élèves. Si en 2014-15, des classes de 5ème avaient créé une charte illustrée, en 2016-17, est né un nouveau projet

Faire vivre la laïcité : c'est possible !

Au collège Jean Macé, établissement classé en REP, **la laïcité** est un sujet qui intéresse particulièrement les élèves.

Si en 2014-15, des classes de 5ème avaient créé une charte illustrée, en 2016-17, est né le projet le suivant : le 9 décembre 2016, suite à un débat organisé par le CPE sur la laïcité, 3 élèves de 4ème ont souhaité prolonger cette action citoyenne.

Dans un premier temps, elles ont reçu des explications complémentaires concernant la notion de laïcité pour parfaire leur connaissance sur ce sujet complexe. Dans un second temps, ces 3 élèves ont choisi de devenir des ambassadrices de la laïcité.

Après quelques entraînements qui ont pu leur permettre d'améliorer leur prestation, nos 3 élèves sont intervenues en mars 2017 auprès d'une classe de 6ème du collège et en juin 2017 dans une classe de CM1-CM2 de l'école E. Herriot à Châtelleraut.

La séance dure une heure. Elle débute par un tour de table où il est demandé à chaque élève de s'exprimer sur sa propre définition de la laïcité. Elle continue par le jeu du « pendu » où les élèves doivent deviner des mots qui vont permettre de clarifier le sens donné par la laïcité. Ce sont des mots comme « démocratie, parité, athéisme, halal, Droits de l'homme ou constitution » qui favorisent le débat entre élèves.

Au cours de ces échanges, nos 3 **ambassadrices** jouent le rôle d'animatrice. Elles peuvent également apporter des explications ou des commentaires nécessaires à la compréhension. Quant au **CPE**, son **rôle est pédagogique**. Autrement dit, il ramène le débat sur des situations concrètes : les menus proposés au self, la pratique du jeûne, l'éducation à la sexualité à travers les actions du CESC....

Son objectif est de montrer que la laïcité ne s'oppose pas à la **diversité des cultures** ou de pratiques religieuses mais qu'elle permet le **vivre ensemble** par le respect de ses principes que l'on retrouve dans sa charte qui est affichée dans tous les établissements scolaires.

Enfin, la séance se termine par le visionnage d'une vidéo « Qu'est que la laïcité » dont la durée n'excède pas les 2 minutes qui permet de s'assurer que tous les élèves ont compris la notion de « la laïcité » et de ses enjeux.

Conclusion : les élèves de 6ème comme leurs camarades de CM2 ont apprécié l'intervention de nos ambassadrices car la laïcité y est représentée de manière « positive » et comme un vecteur incontournable du vivre ensemble. Il est prévu en 2017-2018 de continuer à débattre de laïcité en portant le projet sur d'autres écoles et collèges.

Je remercie M. Gnimassou (Principal) et madame Mériaux (Professeur d'histoire-géographie) pour leur soutien et bien évidemment nos trois élèves Ilona, Emelyne et Lucie.

Ali Moussaoui (CPE/collège Jean Macé/86100 Châtelleraut)

